

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE
--
Le Président de Limoges Métropole

ARRÊTE

Du 20 février 2025

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme d'Isle

N° 26349

territoriale

Méle Code général des collectivités territoriales

Méle Code de l'aménagement et notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants

Méle Code de l'urbanisme, notamment l'article L.123-36

Méle le Code des relations entre le public et l'administration et notamment son article L. 313-9

Méle la délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 5 mai 2022 prescrivant la révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Isle

Méle le décret de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Limoges en date du 4 février 2025, intégrant en l'état l'avis de la Commission départementale

CONSIDÉRANT la nécessité de soumettre à enquête publique la procédure de révision allégée n°3 du PLU d'Isle

ARRÊTE

ARTICLE 1. Il y a lieu, conformément à l'article L.123-36 du code de l'urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme de la commune d'Isle. Cette consultation consiste à supprimer un espace forestier classé placé sur un terrain de réhabilitation au Plan des Landes.

L'enquête publique sera ouverte de vendredi 4 avril 2025 à partir de 18h00 au mercredi 23 avril 2025 à 18h00 selon les horaires ci-dessous. Le siège de Limoges Métropole, situé au 15 rue Bernard Palissy, 87000 LIMOGES, a été désigné comme siège de l'enquête publique.

ARTICLE 2. Le dossier relatif à l'enquête présentée à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 20 jours consécutifs du vendredi 4 avril 2025 à partir de 18h00 au mercredi 23 avril 2025 à 18h00 aux dates et aux lieux suivants :

- Dans les locaux de la mairie d'Isle, situés au 25 rue Joseph Cassanets, 87070 ISLE pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux du public, soit le lundi de 09h00 à 18h00, du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 09h00 à 17h00.
- Au siège de Limoges Métropole, situé au 15 rue Bernard Palissy, 87000 LIMOGES pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux du public, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°3 du Plan local d'urbanisme d'Isle

1 DOCUMENT - Publié le 25 Février 2025



26349.pdf
(.pdf, 196,0 Ko)



TÉLÉCHARGER